
APPEL DE L'ASSOCIATION SAUVONS LE GRAND ECRAN

suite à l'annonce du projet de transformation du Grand Ecran en multiplexe

Après des années de mobilisation pour empêcher la transformation en magasins de ce magnifique espace culturel, le Grand Écran est à nouveau menacé de destruction par le dernier projet de PATHÉ qui veut en faire un multiplexe de 10 salles.

Face à ces nouveaux dangers nous avons fait une [demande de protection](#) de la salle au titre du patrimoine auprès du **Ministre de la Culture** (voir : [Courrier](#)).

I Les principales raisons de ne pas faire de cette [salle d'exception](#) un énième multiplexe :

1) Le Grand Écran est un fleuron du patrimoine, qui ne doit en aucun cas être détruit :

Le complexe dit "Grand Ecran" est l'élément principal et central de l'immeuble « Grand Ecran », unique réalisation à Paris d'un des plus grands architectes-urbanistes mondiaux, Kenzo TANGE, lauréat du prix Pritzker (correspondant au Nobel d'architecture). Cet édifice bâti autour d'un immense hall-verrière métallique est le seul témoin dans la capitale de l'architecture monumentale japonaise de la seconde moitié du 20^{ème} siècle.

La magnifique salle en sous-sol de **650 places** disposées en **gradins** - qui en constitue le cœur et la raison d'être - est dotée d'un **écran panoramique géant** de 240 m2 (l'un des plus grands d'Europe et le plus grand de Paris), d'une **immense scène** de 300 m2 deux fois plus vaste que celle de la Comédie-Française, et comporte également des **loges équipées**, un **vaste monte-charge** directement relié au parking du centre Italie² permettant l'acheminement de décors, ainsi qu'un emplacement prévu pour **fosse d'orchestre** (voir : [Galerie-Photos](#)).

Cette grande salle aux **qualités exceptionnelles d'acoustique et d'insonorisation** est assortie de **2 petites salles de 100 places**, de **salles de répétition**, et d'**espaces** pouvant servir à des **expositions**, des **réceptions** et des **réunions** et qui, avec d'autres locaux de l'immeuble, permettraient la réalisation d'un grand **Centre de Culture** dans la partie ouest du 13^{ème} sous dotée en la matière.

Nos demandes de protection sont d'autant plus justifiées que cette salle devenue mythique en quelques années est déjà considérée par les parisiens et les franciliens comme faisant partie intégrante de leur patrimoine culturel (voir [Témoignages](#)).

2) La transformation du Grand Écran en multiplexe signerait la perte définitive d'un pôle d'attraction unique dans toute la région :

Ses infrastructures polyvalentes - conçues dès l'origine pour y programmer aussi bien du **spectacle vivant** (théâtre, danse, opéra, comédies musicale, one-(wo)man-show...), des **concerts** ainsi qu'une infinie variété d'**événements** et de **manifestations** (festivals, avant-premières, congrès, conventions...) - confèrent au Grand Écran, présenté dès 1988 comme "**LA** **salle du XXI^e siècle**", d'innombrables potentialités encore inexploitées.

Le développement des nouvelles technologies permettrait entre autres d'y programmer des **retransmissions en direct de grands événements culturels ou sportifs** (ex : Opéra / Mondial de foot) dans des conditions optimum, déjà inscrites au [cahier des charges](#) initial (et qui rencontrent aujourd'hui les faveurs du public, notamment dans les salles Gaumont). Ces possibilités prévues dès sa conception il y a 20 ans en font non pas un complexe obsolète comme on cherche à le faire croire, mais au contraire **une salle en avance sur son temps** !

A l'évidence 10 petits écrans standardisés ne remplaceront jamais le Grand Écran et ses richesses incomparables pour toute la région.

Supprimer un tel équipement apparaît d'autant plus aberrant que les quartiers situés autour de la place d'Italie restent très sous-équipés sur le plan culturel et que le 13^{ème} arrondissement - représentant à lui tout seul la 15^{ème} ville de France en termes de population - est totalement dépourvu de grande salle de spectacle.

En attirant un nombreux public de toute l'Ile-de-France et au-delà, le Grand Écran avait su devenir rapidement un pôle d'attractivité incontournable du sud-est francilien. Etant donné l'existence de nombreux cinémas type multiplexe en région parisienne, en construire un de plus place d'Italie - aussi bien équipé soit-il - ne drainerait qu'une clientèle locale, ce qui limiterait d'emblée le rayonnement potentiel du 13^{ème} arrondissement.

En outre ce nouveau multiplexe entrerait en concurrence directe avec les salles de l'avenue des Gobelins ainsi qu'avec le MK2 Bibliothèque. Alors que les 3 salles du Gaumont Grand Ecran - qui remplaçaient avantageusement les 4 salles du Paramount-Galaxie* - complétaient parfaitement l'offre cinématographique de l'arrondissement, l'ouverture de ces 10 petites salles porterait en germe le risque de leur propre fermeture quelques années plus tard.

On peut d'ailleurs se demander si ce nouveau projet visant à rayer le Grand Ecran Italie de la carte n'est pas un moyen détourné de laisser le champ libre par la suite à des magasins supplémentaires ...

A l'heure où les grandes salles retrouvent à nouveau tout leur [pouvoir d'attraction](#) auprès des spectateurs, supprimer délibérément l'une des dernières salles de la capitale leur permettant de savourer des films à grand spectacle dans les meilleures conditions possibles, pour leur proposer à la place des écrans à peine plus grands que dans leur salon de télévision, constitue à n'en pas douter un non sens de plus.

* situées à l'autre extrémité du centre commercial et intégrées depuis au Club Med Gym (voir : [Autres fermetures](#)).

3) La disparition du Grand Écran participerait au déséquilibre entre le sud et le nord de Paris en matière d'équipements culturels :

Alors que rive droite on a transformé des locaux industriels et commerciaux en hauts-lieux de la culture (les abattoirs de La Villette en *Cité des Sciences* et *Cité de la Musique*, les anciens entrepôts des Pompes Funèbres en *CentQuatre* rue d'Aubervilliers, les Ateliers Berthier en une annexe du *Théâtre de l'Odéon...*), rive gauche on impose exactement le contraire au 13^{ème} arrondissement en projetant d'y détruire un haut-lieu du patrimoine pour en faire de banals commerces ou cinémas !

La VILLE DE PARIS investit par centaines de millions d'euros en matière culturelle au nord de la capitale (voir : [Investissements culturels de la Ville de Paris](#)), le moins qu'on puisse demander est qu'on ne détruise pas le patrimoine existant au sud de Paris :

Outre la coûteuse rénovation de la *Gaîté-Lyrique* et du *Louxor* après des décennies de fermeture, la Ville a engagé des sommes pharaoniques pour la construction de la *Philharmonie de Paris* à La Villette. Son architecte, Jean NOUVEL, est lauréat du prix Pritzker et star internationale de l'architecture comme l'était Kenzo TANGE. Il y a tout lieu d'espérer que cette salle de concert qui doit être livrée en 2013 sera l'une des plus belles du monde et renforcera le prestige culturel de notre capitale. Que dirait-on si 15 ans plus tard en 2028 le futur maire de Paris autorisait la destruction de cette salle prestigieuse pour la transformer en magasins ou en multiplexe ? On crierait à juste titre à la folie et au scandale, et c'est pourtant ce qu'on se prépare à faire au Grand Écran.

Cette opération ne visant qu'à servir des intérêts privés est d'autant plus absurde que cette salle pourrait redevenir rapidement opérationnelle sans investissements lourds !

4) Une mission de service public avait été attribuée au Grand Écran par le Conseil de Paris, qui était donc seul compétent pour y mettre un terme :

Les dispositions de la convention régissant l'exploitation du Grand Écran (éditée par le Conseil de Paris dès 1988) dépassent largement le simple cadre du cinéma (voir : [Cahier des charges](#)). Or le Conseil de Paris à qui incombait le soin de reconduire ou non cette convention, ou bien de l'adapter à une situation nouvelle, n'a jamais été consulté ni sur la fermeture de la salle ni sur son éventuelle reconversion en boutiques ou en multiplexe !

L'expiration du cahier des charges de GAUMONT - dont ni le délai ni les obligations n'ont été respectés - n'impliquait pas non plus pour autant la disparition automatique (comme par enchantement !) de la vocation culturelle du complexe audiovisuel ni de son caractère « d'intérêt général » expressément attribué par la VILLE DE PARIS (et largement justifié depuis par le rayonnement de la salle lorsqu'elle était en activité).

Toute décision concernant le Grand Écran, déterminante pour l'avenir de l'arrondissement, méritait donc un minimum de concertation et d'expertises préalables, qui n'ont jamais eu lieu malgré nos demandes réitérées.

5) Les arguments utilisés pour justifier la disparition du Grand Écran (non-rentabilité, absence de repreneurs...) sont mensongers ou fallacieux, et cette salle a tous les atouts pour connaître à nouveau une réussite éclatante :

Malgré une programmation de plus en plus médiocre dans les dernières années et l'abandon des [obligations](#) du cahier des charges propres à le rentabiliser, les [chiffres](#) démontrent que jusqu'à sa fermeture le complexe se maintenait dans le peloton de tête des [meilleures fréquentations](#) de la capitale (voir : [Les performances du Grand Écran](#)). Sa [disparition programmée](#) est d'autant plus choquante qu'aucun effort n'a été entrepris pour améliorer des résultats présentés - sans preuve - comme déficitaires (voir : [Dérivés observés dans la gestion du GEI](#)).

A l'exemple du *Futuroscope* de Poitiers qui après avoir connu une période de déclin a été relancé avec succès grâce à une audacieuse politique de diversification et un élargissement du cercle de ses actionnaires (Conseil Général, Caisse des Dépôts...), il n'y a aucune raison pour que le Grand Écran ne retrouve pas le chemin de la réussite, pour peu qu'on s'en donne la peine. Il aurait fallu pour le moins prendre en compte les propositions des [candidats-repreneurs](#), exploitants de cinéma ou producteurs de spectacles prêts à relancer son activité. Or celles-ci n'ont tout simplement jamais été examinées.

Jean-Paul HUCHON, président de la région Ile-de-France, interrogé sur le Grand Écran lors d'une réunion-débat sur la culture en 2010, a lui-même qualifié sa fermeture de "scandaleuse" tout en se déclarant persuadé de sa viabilité !

De plus, toute décision vouant à nouveau le Grand Écran à la démolition se heurterait inévitablement à une forte opposition, voire à des recours. Autant éviter ces nouvelles pertes de temps infructueuses et dévastatrices pour l'arrondissement et investir dans une réflexion constructive et concertée sur la relance de son activité (ce que nous [demandons](#) en vain depuis 6 ans).

II Notre requête aujourd'hui :

Etant donné l'importance d'un tel projet pour l'avenir de notre arrondissement, **nous demandons une nouvelle fois aux pouvoirs publics le gel de toute décision impliquant la destruction du Grand Écran :**

- **tant que le ministre de la culture n'aura pas pris de décision concernant notre demande de classement au titre du patrimoine ;**
- **tant qu'il n'y aura pas eu d'audit concernant la faisabilité de la salle, ainsi qu'une véritable concertation - assortie d'appels d'offres - pour une réouverture conforme à sa vocation première.**

Nous souhaitons dans cette affaire qu'une réflexion à long terme prenne enfin le pas sur une politique à courte vue dictée par des critères strictement financiers. Il est temps de cesser de considérer le Grand Écran comme une simple ligne comptable insuffisamment rentable aux yeux des actionnaires de quelque grand groupe privé !

Le Grand Écran est un équipement unique en Europe. Il est le fruit d'un projet d'urbanisme à vocation culturelle initié par la municipalité. Sa destruction s'apparenterait à un acte de vandalisme.

La seule question qui mérite d'être posée est de savoir si nous avons besoin d'une telle salle, et dans l'affirmative de se donner les moyens de la conserver.

En évitant de priver le 13^{ème} arrondissement de son plus bel outil culturel, les pouvoirs publics s'honoreraient de prendre en compte les réels besoins de la collectivité en la matière.